



## COORDONNATRICE ADJOINTE OU COORDONNATEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est la troisième commission scolaire anglophone en importance au Québec. Son territoire comprend les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. Elle fournit des services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et secondaire, d'éducation des adultes et de formation professionnelle à plus de 13 000 élèves, répartis dans 35 écoles et 5 centres. La commission scolaire est actuellement à la recherche d'une personne dynamique, innovatrice et déterminée pour occuper le poste de coordonnatrice adjointe ou de coordonnateur adjoint de l'école d'été à l'école secondaire de premier cycle Laval Junior Academy.

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT** : La coordonnatrice ou le coordonnateur de l'école d'été

### **FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS** :

En collaboration avec les Services pédagogiques, la coordonnatrice adjointe ou le coordonnateur adjoint est responsable de l'organisation et de l'administration de l'école d'été Sir-Wilfrid-Laurier.

### **QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES** :

- brevet d'enseignement décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- maîtrise de l'anglais et capacité de travailler en français;
- compétences dans l'utilisation des technologies de l'information.

### **AUTRES EXIGENCES** :

- excellentes aptitudes interpersonnelles;
- expérience reliée à une école d'été;
- bonnes capacités en communication orale et écrite;
- compétences reconnues en enseignement;
- habileté reconnue à travailler efficacement en équipe.

La commission scolaire se réserve le droit de déterminer si les exigences du poste sont remplies.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION** : 1<sup>er</sup> juin 2017

### **TRAITEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI** :

Travail à temps partiel jusqu'à la fin du mois de juin pour effectuer les préparatifs en vue du début des cours. Le titulaire exercera les fonctions de son poste à temps plein du ou autour du 30 juin 2017 jusqu'au 4 août 2017.

### **DOCUMENTS REQUIS** :

- lettre d'intérêt d'au plus une page;
- curriculum vitae;
- nom, adresse, numéro de téléphone et fonction de deux personnes à titre de référence.

### **POUR POSER VOTRE CANDIDATURE** :

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre candidature et de références, au plus tard le **2 mai 2017 à 16 heures**, à l'attention de Richard Greschner, directeur du Service des ressources humaines à :

[hrsecretary@swlauriersb.qc.ca](mailto:hrsecretary@swlauriersb.qc.ca)

*Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.*

*La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones ainsi que les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*



### COORDONNATRICE ADJOINTE OU COORDONNATEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ

Le poste de coordonnatrice adjointe ou de coordonnateur adjoint de l'école d'été comporte la responsabilité de la gestion, sur le plan tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école d'été, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par la commission scolaire.

Cet emploi comporte notamment l'exercice des responsabilités suivantes en matière de soutien au coordonnateur de l'école d'été :

- gérer l'horaire des examens;
- déterminer les besoins en personnel;
- assurer la supervision et l'évaluation du personnel de l'école d'été;
- agir à titre de liaison auprès du directeur de l'école et du directeur des services administratifs;
- soutenir les enseignants d'été dans l'accomplissement de leurs tâches;
- coordonner les inscriptions effectuées en ligne et en personne;
- évaluer les besoins en matériel et procéder aux achats avant le début des cours;
- rédiger un rapport concernant les inscriptions, les cours, le budget, les notes, etc., et formuler des recommandations pour les années à suivre;
- assumer toute autre responsabilité que lui confie la coordonnatrice ou le coordonnateur de l'école d'été.

Voir au verso pour de plus amples détails sur l'affichage.